COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2016

RAPPORT ANNUEL ORDURES MENAGERES ANNEE 2015:

Le Conseil Municipal valide le rapport d'activité 2015 établi par la Communauté des Communes de « Le Leff Communauté » de la collecte des déchets sur le territoire, conformément à la règlementation en vigueur.

RAPPORT ANNUEL SPANC ANNEE 2015:

Le Conseil Municipal valide le rapport d'activité 2015 du SPANC établi par la Communauté des Communes de « Le Leff Communauté », conformément à la règlementation en vigueur.

FUSION DES INTERCOMMUNALITES – MISES A JOUR DES STATUTS:

A compter du 1^{er} janvier 2017 la fusion de la Communauté de commune Lanvollon Plouha avec la Communauté de communes le Leff Communauté deviendra effective.

Dans ce cadre, afin d'harmoniser la rédaction des statuts des 2 EPCI, de transférer en « compétences obligatoires » celles qui le seront en 2017 (cf. Loi NOTRE), de transférer en compétences « facultatives » des compétences dont l'harmonisation est complexe, d'anticiper sur d'éventuelles compétences que la future Communauté envisagerait d'exercer, avant l'échéance des délais d'harmonisation, un « toilettage » des statuts a été réalisé.

Il indique à l'assemblée que par délibération en date du 13 Septembre 2016, le conseil communautaire de la Communauté de communes le Leff Communauté a approuvé ces modifications statutaires.

Conformément à la règlementation, cette délibération a été communiquée au maires des communes membres de l'EPCI et le Conseil Municipal de Lanrodec valide ces modifications.

COMPOSITION DE LA FUTURE ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 3 Mai 2016, l'assemblée communautaire s'est prononcée sur la répartition de droit commun des conseillers communautaires de la future intercommunalité soit 50, cette option n'exigeant pas de délibérations des communes, contrairement à ce qui aurait été le cas pour un accord local. Un courrier adressé par les services de la Préfecture attire l'attention des EPCI sur la composition du futur conseil communautaire qui sera issu de la fusion des intercommunalités. Ils préconisent en effet de faire délibérer les communes sur la répartition de droit commun arrêtée en conseil communautaire, ce qui leur permettrait ainsi de prendre un arrêté de composition avant le 15 décembre 2016. Le Conseil Municipal confirme son accord à cette composition.

EMPRUNT 170 000 EUROS AUPRES DU CRCA:

ACHATS ET TRAVAUX DIVERS:

Le Conseil Municipal valide les devis et propositions pour les matériaux et travaux divers :

- Habillage appuis de fenêtre du salon de coiffure par l'entreprise LE QUERRIOU pour 365.31 € HT,
- Fourniture et pose de volet roulant au cabinet infirmier par FERMETURES du LEFF pour 1648 € HT + Fourniture et pose de menuiserie en aluminium à rupture de pont thermique au cabinet infirmier par FERMETURES du LEFF pour 3 592 € HT + vitrage feuilleté sur porte d'entrée pour 75 € HT,
- Amphibolite par les Carrières de Tressignaux pour 390.09 € HT,
- Traverse par Distrivert pour 252.00 € HT,
- Graviers déclassés et béton par les Carrières de Tressignaux pour 1 047.87 € HT,
- Caillebotis par Manutan Collectivités pour 427.01 € HT,
- Matelas fitness pour salle de repos de l'école par Décathlon de St Brieuc pour 133.20 € HT,
- Prises de courant par le SDE pour 196.43 € HT,
- Tubes annelés pour terrain des sports par Frans Bonhomme pour 120.62 € HT,
- Bandeau salon de coiffure par Sébastien Cloarec pour 528.89 € HT.
- Fournitures de panneaux de signalisations par AZ Publicité pour 1 131.39 € HT.

RACCORDEMENT ENEDIS

Le Conseil Municipal valide le devis ENEDIS pour le raccordement des locaux « salon de coiffure - cabinet infirmier et local vacant » dans l'ancienne garderie pour un montant total de 6 102.03 € HT.

ECHANGE DE TERRAINS LOTISSEMENT PARC AN TRAOU:

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que compte-tenu de la configuration, la construction prévue dans le lot n°2 du lotissement de Parc an Traou au nom de Mr Mme FORFER – LE BONNIEC de Saint-Jean-Kerdaniel n'a pas pu se réaliser.

Le Conseil Municipal décide de proposer aux acquéreurs d'échanger, sans aucun frais supplémentaire, ce lot n°2 (424 m2) avec le lot n°7 (554 m2), dernier lot disponible dans le lotissement.

DONS DE LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE :

Le Conseil Municipal autorise la bibliothèque de Lanrodec à donner tous les livres réformés.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE D'ANIMATION:

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 125 Euros, au Comité d'animation, pour l'organisation du pardon qui a eu lieu le 18 septembre 2016.

AUGMENTATION COTISATION MNT

La cotisation à la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) augmente à compter du 1^{er} janvier 2017, le Conseil Municipal, décide

De participer à hauteur de la différence soit :
 (2.15 % (cotisation au 1/1/2017) - 1.92 % (cotisation précédente) = 0.23/2 soit une participation mensuelle cumulée de 23 € par agent au lieu de 21 €.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX REALISES

Monsieur Jean Yves JOURDEN adjoint aux travaux informe le Conseil des travaux réalisés depuis la dernière réunion.

PPMS

Monsieur Franck GENTY fait part au Conseil qu'une demande de subvention a été faite par rapport au PPMS mis en place récemment.

REUNION DES ASSOCIATIONS

Suite à la réunion des Associations qui a eu lieu le 5 octobre dernier, Franck GENTY fait part de son compte-rendu au Conseil :

- 2 nouvelles Associations ont demandé à utiliser les locaux de la commune : Bleiz Futsal pour la salle des sports et Jazz pour le Foyer.
- Demande du Foot pour une aide pour la contribution à l'utilisation de la salle des sports de Coat an Doc'h dont le coût est de 400 € l'année.
- Demande de la Société de chasse d'un endroit de stockage du gibier et de son intention de communiquer davantage avec le jeune public.
- Demande du Comité d'animation par rapport au site de Kerprin : un nouveau lave-vaisselle.

HAIE JULOU

La haie située en pignon de la propriété Julou et en direction des vestiaires de foot est à enlever. Des devis vont être demandés.

SERVICE CIVIQUE

Le dossier sera revu lors de la prochaine réunion du Conseil.

ENEDIS

Information sur les nouveaux compteurs Linky et sur les projets d'Eoliennes sur la Commune.

REQUETE DE Mr et Mme Louis GALLARDON - Kermabon

Le Maire fait part au Conseil d'une requête reçue de Mr Mme Louis GALLARDON par rapport aux problèmes de voisinages qu'ils rencontrent avec l'entreprise DESILLES et le conseil s'accorde à leur répondre que la mairie a bien été informée de la mise en conformité de l'entreprise qui a d'ailleurs obtenu une autorisation de réaliser ces travaux.

REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le repas aura lieu le Dimanche 13 Novembre au Moulin de Lanrodec.

Solène et Estelle se chargent de se renseigner pour les menus et les tarifs.